VIGI'CODEF – Mai 2021

Actualités au niveau fédéral / UNISOC

Lois/ arrêtés

Arrêté royal du 2 mai 2021 complétant les mesures prises par la loi du 15 juillet 2020 améliorant la situation des travailleurs du secteur culturel et augmentant temporairement les montants minimums des allocations de certains travailleurs occupés dans le secteur artistique

Arrêté royal du 2 mai 2021 visant à octroyer des allocations de chômage temporaire à certains travailleurs qui perdent une partie de leur journée de travail complet en raison du COVID-19

Arrêté royal du 19 avril 2021 visant à déterminer et octroyer le montant d'une prime unique d'encouragement en compensation des efforts supplémentaires consentis lors de la deuxième vague de la pandémie COVID-19 pour les dispensateurs de soins indépendants dans les soins infirmiers à domicile ou pour les travailleurs salariés des maisons médicales

UNISOC

18/05/2021 : Coronavirus : chômage temporaire souple « corona » à nouveau prolongé, cette fois jusqu'au 30 septembre !

12/05/2021 : Est-il possible d'organiser virtuellement les réunions du conseil d'administration ?

11/05/2021 : Coronavirus : cadre pour des moments de retour des télétravailleurs

10/05/2021 : Coronavirus : dispense du salaire garanti en cas d'annulation d'une prestation titres-services

06/05/2021 : Coronavirus : du nouveau pour le plafond annuel du volontariat

codef Coordination et Défense des Services Sociaux et Culturels asbl
Rue de la Station, 25F
4670 Blegny
04/362 52 25
BE 0478.328.675
RPM Liège
Service administratif : codef@codef.be
Service juridique : conseil@codef.be
Service projet/formation : support@codef.be
Site internet : www.codef.be
IBAN : BE47 7512 0079 4080
Avec le soutien de la Wallonie
Wallonie familles santé handicap AVIQ